



Objet : Demande d'audience

Monsieur Luc Chatel  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110, rue de Grenelle  
753577 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Dès votre entrée en fonction, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre la réforme des lycées et d'élaborer son architecture dès le mois de septembre 2009. La Fédération des Associations des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale (FADBEN), association professionnelle qui regroupe une trentaine d'associations académiques, est force de proposition concernant le rôle des professeurs documentalistes dans les lycées et collèges.

De nombreux travaux et rapports font émerger le besoin chez le citoyen du XXI<sup>ème</sup> siècle de maîtriser l'information pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement dans la société. Au niveau international, l'UNESCO prône depuis longtemps le développement dans chaque état des apprentissages liés à la maîtrise de l'information et à l'éducation aux médias. La FADBEN s'est fait l'écho dans son dernier congrès qui s'est tenu à Lyon en mars 2008 à l'Ecole Normale Supérieure des Sciences, des travaux récents sur les apprentissages info-documentaires, notamment ceux de l'Équipe de Recherche en Technologie Éducative « Culture informationnelle et curriculum documentaire ». Un récent rapport de M. David Assouline, au nom de la Commission des affaires culturelles du Sénat, sur les jeunes et les médias, propose de confier un module d'enseignement aux médias aux professeurs documentalistes.

Pour répondre à ces enjeux éducatifs, la FADBEN demande la mise en place d'un module spécifique d'enseignement à la culture de l'information, s'appuyant sur un système didactisé de ressources, le Centre de Documentation et d'Information, en collaboration pédagogique avec les autres enseignants. Ce module serait explicitement mis sous la responsabilité du professeur documentaliste, professionnel de l'information-documentation dans l'établissement scolaire.

Notre association souhaite vous rencontrer pour évoquer avec vous la possibilité d'inscrire cet enseignement dans le cursus des lycéens et collégiens et pour évoquer avec vous les questions que soulèvent la formation des élèves à la maîtrise de l'information. Nous avons déjà formulé des propositions précises lors de notre rencontre avec M. de Gaudemar, avec le souci de ne pas alourdir le nombre d'heures élèves et de travailler en interdisciplinarité en nous appuyant sur notre expérience acquise en Éducation civique juridique et sociale ainsi que lors des Travaux Personnels Encadrés en lycées et des Itinéraires de découvertes en collège.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Françoise Albertini  
Présidente de la FADBEN